

INSTITUTIONNEL**Délais de paiement : une proposition de loi déconnectée des réalités du commerce de gros**

La CGF se mobilise et exprime sa vive opposition à la proposition de loi visant à durcir les sanctions applicables aux entreprises ne respectant pas les délais de paiement. Si la lutte contre les retards constitue un objectif légitime, le dispositif proposé apparaît inadapté et pénalisant pour l'ensemble du tissu économique, sans s'attaquer aux causes réelles du problème.

Présentée comme ciblant quelques grands « mauvais payeurs », cette réforme frapperait en réalité indistinctement PME, ETI et grands acteurs responsables, y compris dans le commerce de gros. Le caractère automatique des contrôles et des sanctions, fondé sur des seuils purement quantitatifs, expose des entreprises vertueuses à un risque juridique et financier disproportionné.

Cette approche ignore une réalité fondamentale : la volumétrie. Le commerce de gros représente près de 625 millions de factures par an. Dans un tel contexte, une lecture strictement arithmétique conduit mécaniquement à sanctionner des entreprises dont l'immense majorité des factures est réglée dans les délais.

La CGF appelle à accompagner les entreprises dans le développement de cette circularité tout en protégeant leur viabilité économique à travers une démarche pragmatique, concertée et sur le long terme.

**Mission Idrac / Jean sur la logistique urbaine durable : remise du rapport à Serge Papin et Philippe Tabarot**

Dans le cadre de la mission qui leur avait été confiée et pour laquelle la CGF avait été auditionnée en octobre dernier, Anne-Marie Idrac et Anne-Marie Jean ont remis le 4 février à Serge Papin, Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat et à Philippe Tabarot, Ministre des transports, leur rapport sur la logistique urbaine.

Ce rapport émet 15 nouvelles recommandations autour de cinq leviers de transformation : gouvernance, formation, connaissance, foncier et déploiement opérationnel.

A cette occasion, Anne-Marie Idrac a déclaré : « *Une logistique performante est un gage de compétitivité pour toute l'activité économique d'un territoire. Nos travaux montrent la*

nécessité de s'appuyer sur la co-construction entre acteurs publics et acteurs économiques. Il s'agit désormais de reprendre la main, pour passer d'une phase de montée en puissance à une phase de déploiement et de pérennisation des actions engagées. »

Parmi les chantiers prioritaires qui vont être lancés immédiatement :

- définir les bases de la gouvernance nationale de la logistique urbaine;
- développer une méthodologie adaptée aux besoins des collectivités pour mieux caractériser le foncier logistique existant sur leur territoire;
- poursuivre et amplifier le déploiement de DiaLog sur l'ensemble du territoire.

La CGF se félicite des conclusions de ce rapport, pour lequel elle avait largement contribué, qui viennent accélérer la prise en compte de la logistique urbaine dans les politiques de la ville et en faire un sujet majeur au service de la vitalité économique et durable des territoires.

La CGF a d'ailleurs fait de la logistique urbaine un axe majeur de son Manifeste publié à destination des élus dans le cadre des élections municipales.

**Rapport Idrac /
Jean**

**Communiqué de
presse**

**Propositions CGF
Municipales 2026**



Retour sur la séance plénière du CNC dédiée au commerce circulaire

La CGF participait le 30 janvier à la Séance plénière du Conseil National du Commerce (CNC) dédiée au commerce circulaire qui a été l'occasion de présenter les principales recommandations du rapport du CNC sur "L'état des lieux par les commerces de l'application des lois AGEC et Climat et Résilience ».

Lors de son discours d'ouverture, Serge Papin, Ministre des PME, du Commerce, de l'Artisanat, du Tourisme et du Pouvoir d'achat, a rappelé sa détermination à promouvoir le "fait en France" pas trop cher, ainsi que le "refait en France" à travers le prisme d'un commerce circulaire qui doit être plus compétitif et durable.

Mathieu Lefèvre, ministre chargé de la transition écologique, a rappelé de son côté que le commerce circulaire offrait un démenti à ceux qui opposaient écologie et économie.

Les échanges ont mis en lumière les principaux enjeux du commerce circulaire : trouver la compétitivité du modèle, faciliter la mise en place de cas d'usages, former aux métiers de l'économie circulaire, engager le consommateur.

Et les freins : lenteur des décrets, surtransposition européenne, injonctions contradictoires, contraintes d'application opérationnelle par rapport à des objectifs trop ambitieux.

Certains secteurs du commerce de gros, en raison de la nature des produits commercialisés, sont particulièrement engagés dans l'économie circulaire et sont dans un dialogue permanent avec les pouvoirs publics : les pièces de réparation automobile ; les matériels électriques et électroniques ; les boissons avec les consignes.

La CGF appelle à accompagner les entreprises dans le développement de cette circularité tout en protégeant leur viabilité économique à travers une démarche pragmatique, concertée et sur le long terme.

Rapport du CNC

L'ACTUALITE DES FEDERATIONS



Félicitations à Olivier Feno Feydel et Hermine Chombart de Lauwe, nommés Président et Déléguée générale de l'UNCGFL

L'UNCGFL a annoncé le 2 février 2026 la nomination d'Olivier Feno-Feydel à sa Présidence ainsi que la nomination d'Hermine Chombart de Lauwe au poste de Déléguée Générale.

Une nouvelle dynamique de développement et de structuration pour renforcer la cohésion de la profession et la lisibilité du rôle économique et territorial des grossistes en fruits et légumes.

La CGF adresse toutes ses félicitations à ce nouveau tandem et lui souhaite la bienvenue au sein de l'UNCGFL, fédération adhérente de la CGF.

Communiqué de presse UNCGFL



BtoB News : découvrez l'interview d'Olivier Lafarge, Président du Comident

Retrouvez dans le dernier numéro du BtoB News, le magazine du commerce de gros édité par la CGF, l'interview d'Olivier Lafarge, Président du COMIDENT, qui décrypte les enjeux et les défis qui attendent en 2026 le secteur de la santé bucco-dentaire.

Au sommaire également :

- l'interview de David Lisnard, Président de l'AMF et Maire de Cannes ;
- Un dossier spécial Municipales : les 15 propositions du commerce de gros au service de l'attractivité des territoires ;
- PLF 2026 : retour sur la mobilisation de la CGF pour défendre les intérêts et la compétitivité du secteur ;
- Plan de décarbonation du commerce de gros, les perspectives à horizon 2030 ;
- Et un tour d'horizon des sujets d'actualités du secteur : facturation électronique, règlement déforestation, REP-EP, accord prévoyance pour les cadres ...

[Télécharger BtoB News
56](#)

[Feuilleter BtoB News
56](#)

L'OBJET MÉDIA 
Fédération de la Communication par l'Objet

La 2FPCO devient L'Objet Média : Fédération de la Communication par l'Objet

Nouveau nom, nouveau logo, nouvelle identité pour la 2FPCO (Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet) qui a annoncé le 3 février sa transformation en L'Objet Média, la Fédération de la Communication par l'Objet.

Une étape majeure dans la volonté de mieux représenter et dynamiser la filière de la communication par l'objet en France.

"Avec ce changement de nom et de logo, nous souhaitons apporter plus de transparence et de lisibilité. Nous avions deux noms, deux sites qui sont aujourd'hui regroupés. Nous voulons incarner la voix engagée, innovante et responsable de la filière." a déclaré Cécile Fougerouse, présidente de L'Objet Média.

Avec cette nouvelle identité et ce nouveau logo, la fédération souhaite mieux refléter les évolutions du secteur tout en conservant une continuité de la mission.

VIE DE LA CGF



Retour sur la Commission Affaires économiques de la CGF

La première Commission Affaires économiques de l'année s'est tenue à la CGF ce 3 février avec pour principaux sujets la confidentialité des juristes d'entreprise et le renforcement des sanctions en matière de délai de paiement.

Maître Joseph Vogel du cabinet Vogel & Vogel est intervenu pour présenter la loi, adoptée définitivement au Sénat sur la reconnaissance de la confidentialité des juristes d'entreprises. Ensuite, les membres de la commission ont abordé et débattu des dispositions de la proposition de loi, dite Rietman, qui vise à renforcer les sanctions en matière de non-respect des délais de paiement à 1 % du chiffre d'affaires monde hors-taxes des entreprises.

Si l'objectif du respect des délais de paiement est partagé unanimement, les moyens pour y parvenir ne le sont pas. Et c'est sans compter l'incompréhension de cette Proposition de loi, alors que la réforme de la facturation électronique, qui interviendra au 1er septembre 2026, a vocation notamment de permettre le respect des délais de paiement.

Les auditions sur la proposition de loi ont démarré, la CGF compte bien faire entendre la voix du commerce de gros dans les prochains jours.



Et la Commission Transport et Logistique de la CGF

Lors de cette première Commission de l'année, qui s'est tenue le 4 février, sont intervenus Aurélien Barbé, Délégué général du Groupement National des Transports Combinés (GNTC) et Catherine Rousselot, Directrice marketing de RX France qui organise le prochain SITL 2026.

Le représentant du GNTC a présenté les différentes formes de transports combinant la route, le fer et la voie d'eau, les différents outils mis à disposition des chargeurs pour se tourner vers les transports combinés avec un focus particulier sur les programmes REMOVE/REMO qui peuvent financer et accompagner les chargeurs vers le report modal.

Côté SITL, le salon poursuit sa métamorphose engagée il y a deux ans en proposant aux adhérents de nouveaux services : My SITL pour les rendez-vous d'affaires, le métamorphose center orienté vers l'innovation et le networking, la techexploration pour découvrir les innovations et le Smart Solution qui permet aux chargeurs de bénéficier de visites personnalisées.

La Commission a procédé à un balayage de l'actualité du transport de fret sur laquelle la CGF est mobilisée.

TRANSPORT ET LOGISTIQUE



Participation de la CGF au Conseil de perfectionnement de l'AFTRAL

La CGF a participé le 03 février à la réunion annuelle du Conseil de perfectionnement de l'AFTRAL au cours de laquelle a été dressé le bilan de l'activité 2025 et ont été présentées les projections pour 2026. En dépit d'un environnement réglementaire et financier qui restreint les conditions d'accès à l'apprentissage, et d'une économie atone, l'AFTRAL est parvenue en 2025 à limiter à 2% la baisse du nombre des apprentis en transport & logistique alors que la moyenne intersectorielle a avoisiné les 5%.

Le CAP conducteur a même augmenté de 2,2% mais c'est surtout sur le plan qualitatif que les résultats sont les plus significatifs avec des taux de réussite grimpant à 98% pour le CAP de conducteur, à 96% pour le manager des organisations et des process logistiques et à 92% pour le CAP manager transport, Logistique et commerce international.

L'AFTRAL a également réduit le taux de rupture de contrat d'apprentissage qui s'est limité à 6,4% en 2025 versus 11% en 2024 et 12% en 2023 ; des résultats liés aux démarches entreprises par l'AFTRAL pour améliorer le sourcing et accompagner l'apprenti dans son parcours. L'AFTRAL poursuit en 2026 son développement territorial avec l'ouverture de nouvelles écoles de l'ISTELI à Lyon et à Marseille.



Rencontre entre le CTLUD et les équipes de Logistic Low Carbone

Le 5 février, les co-animateurs du CTLUD des acteurs économiques et les rapporteurs des livrables produits en 2025 ont présenté leurs travaux aux chargés de mission Logistic Low Carbone, co-porteur du programme InterLUD sur la logistique urbaine.

Hélène Quévremont (OTRE) pour le rapport sur les énergies, Philippe François (AFRA) pour le rapport sur la multimodalité, Jean-Christophe Gout (FNTR) pour le plaidoyer en vue des municipales et Christian Rose (CGF) pour le rapport sur l'électromobilité.

Cet échange a ainsi permis aux chargés de mission de mieux s'approprier les positions défendues par les acteurs économiques dont certaines ont été reprises dans le rapport sur la logistique urbaine qui vient d'être remis par Anne-Marie Idrac et Anne-Marie Jean.



La plateforme d'échange de données environnementales transport.

Inscrivez-vous au webinaire le 12 février

Le prochain webinaire de la CGF aura lieu le jeudi 12 février avec pour objectif de présenter les fonctionnalités de la plateforme qui permet d'accompagner les grossistes dans le pilotage de leur politique environnementale et sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour recueillir les données environnementales des transporteurs.

A noter lors de ce webinaire, l'intervention de deux collaborateurs de l'ADEME.

**Programme
Webinaires CGF 2026
[Adhérents]**

**Inscription webinaire
Plateforme environnementale
[Adhérents]**

LA CGF DANS LES MÉDIAS



Municipales : les 15 propositions du commerce de gros dans la Tribune

Dans son édition du dimanche 25 janvier, l'hebdomadaire La Tribune s'est fait le relais des 15 propositions du commerce de gros pour renforcer l'attractivité des territoires à moins de deux mois des élections municipales.

Article La Tribune

SAVE THE DATE



SITL 2026 - "Nouveaux territoires à conquérir" Rendez-vous du 31 mars au 2 avril 2026

Les professionnels de l'industrie et de la grande distribution se réunissent au SITL 2026, le rendez-vous incontournable du transport et de la logistique.

Au programme : plus de 100 sessions pour échanger, s'informer, se former et découvrir les dernières tendances et innovations du secteur.

- Conférences : plénières internationales et débats d'experts
- Tech'xploration : parcours immersif d'1h sur 8 thématiques clés

Commande du badge avec
le code : 100SITL26

LA BOÎTE A OUTILS DE LA CGF [ADHÉRENTS]

La CGF déploie des outils et guides pratiques pour accompagner les fédérations et leurs entreprises dans différents domaines d'expertise : social, formation, transport, affaires économiques, environnement ... Retrouvez-les ici chaque semaine !



Le guide des relations commerciales avec les grossistes

Ce guide, rédigé en collaboration avec les cabinets d'avocats Vogel & Vogel et Grall et Associés, regroupe l'ensemble des règles applicables aux relations commerciales avec les grossistes ponctuées de conseils pratiques et de schémas synthétiques.

[Lien](#)



La check-list recrutement

Pour aider les entreprises à évaluer et optimiser leurs pratiques de recrutement, identifier et hiérarchiser les domaines nécessitant des actions, des outils pour progresser.

[Lien](#)



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.